



## Démarche environnementale de 10 hébergements, membres de l'UNAT

- Démarche environnementale / Tourisme
- Bretagne

### Pourquoi agir ?

L'UNAT BRETAGNE fédère 32 organismes à but non lucratif œuvrant dans les domaines des vacances et des loisirs (vacances d'enfants et d'adolescents, tourisme de jeunes, vacances sportives, vacances familiales et voyages), ce qui représente près de 90 hébergements. Suite à une phase de sensibilisation à l'environnement, l'UNAT Bretagne a décidé de s'engager dans une phase plus opérationnelle, en coordonnant la mise en œuvre de diagnostics environnementaux pour 10 hébergements volontaires.

L'objectif fut de définir un plan d'action pour les établissements visant, sur le long terme, à mettre en place une gestion durable des équipements et activités et d'accompagner les membres dans l'obtention de l'Ecolabel Européen. La démarche a été engagée en 2 parties : l'une « collective » par l'organisation de 3 journées de sensibilisation, de formation et de restitution des résultats, et l'autre « individuelle ».

**L'accompagnement « Individuel » comporte 3 étapes pour chacun des 10 établissements :**

#### 1. Evaluation des pratiques existantes

- La collecte de données (données générales, consommables, consommation d'eau, d'énergie, déchets...) dans l'établissement et auprès des fournisseurs.
- L'évaluation économique et environnementale des pratiques actuelles.
- L'inventaire des pratiques de l'établissement au regard des critères de l'écolabel, lors d'une visite du site.

#### 2. Recherche et évaluation des solutions

- La recherche de solutions à travers des entretiens avec les salariés, des rencontres avec des fournisseurs
- L'évaluation économique et environnementale des solutions envisagées.

#### 3. Création du plan d'action

Cette étape a permis d'établir un plan d'action pratique pour diminuer l'empreinte environnementale tout en réduisant les coûts. Chaque action est priorisée en fonction de l'importance du critère dans la certification de l'Ecolabel Européen.

Pour rappel, l'Ecolabel européen a été créé en 1992 ; il s'agit du seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. C'est une marque volontaire de certification de produits et services. Les objectifs recherchés par les hébergements à travers la certification Ecolabel européen sont notamment les suivants :

- Maîtriser encore mieux les coûts d'exploitation,
- Atteindre un niveau de performance environnementale accru,
- Partager des bonnes pratiques avec les collaborateurs,
- Valoriser leurs efforts par une démarche de certification,
- Communiquer auprès des clients, fournisseurs, partenaires, institutionnels...



#### Bénéficiaires

- UNAT Bretagne
- 10 villages/centres de vacances

#### Partenaires

- ADEME Direction régionale Bretagne
- Conseil régional Bretagne
- UNAT Pays de la Loire
- AFNOR
- EVEA Tourisme

#### Coût (TTC) –

- Diagnostic : 40 054 €
- Formation – Communication : 4 500 €
- Certification Ecolabel Européen : 16 100 €

#### Financement

- ADEME : 19 188 €
- Conseil régional : 14 358 €
- Hébergements : 22 830 €
- UNAT Bretagne : 4 277 €

#### Bilan en chiffres

- 10 hébergements : 18 836 nuitées
- 100% des hébergements certifiés Ecolabel européen
- Diminution de 12% (- 20% par nuitée) des consommations d'électricité
- Diminution de 23% (-15% par nuitée) des consommations de gaz
- Diminution de 5% (idem par nuitée) des consommations d'eau
- Diminution de 25% (-37% par nuitée) du volume de déchets non-triés « ordures ménagères »
- Augmentation de 192% (+161% par nuitée) des déchets triés « Emballage-papier-verre »
- Entre 1 560€ et 9 500€ d'investissement réalisés par les établissements

#### Dates de lancement et de réalisation

- Lancement en 2011
- Dernière certification Ecolabel européen : Oct. 2014

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

### Enseignements :

Mahaut-Lise SICOT – UNAT Bretagne

*Nous avons lancé ce programme avec la ferme volonté de donner corps à la responsabilité environnementale affichée des associations de tourisme. En définitive ce sont 1928 lits touristiques bretons qui auront réduit leur empreinte environnementale, et ce, dans des sites de grande qualité.*

*Grâce à ce programme, nos 10 centres de tourisme social et solidaire sont désormais en mesure de sensibiliser les publics qu'ils accueillent sur 8 mois d'ouverture annuelle en moyenne : familles, scolaires, jeunes en accueils collectifs de mineurs (les colos), bénévoles associatifs, salariés en séminaires, randonneurs et autres sportifs, ... au moyen de services adaptés, de programmes pédagogiques, de séjours thématiques et bien sûr de pratiques exemplaires !*

*Nous avons atteint cet objectif grâce à la persévérance des porteurs de projet qui se sont progressivement approprié le challenge que représentait la certification. La très bonne collaboration avec nos partenaires, en particulier l'équipe de l'Unat Pays de la Loire et les auditrices AFNOR, associée à un climat régional favorable y ont également contribué. L'engagement et la détermination de l'ADEME, Bretagne et des acteurs institutionnels du tourisme ont à coup sûr nourri notre ambition.*

*Nous voulions aussi faire de ce programme un point d'ancrage pour de nouvelles avancées. L'enjeu du renouvellement reste entier pour les hébergements où la saisonnalité reste de vigueur. Nous nous attèlerons donc à consolider l'implication des équipes, à diffuser la démarche dans tout le réseau et à favoriser les investissements efficaces tant au plan environnemental qu'économique. Car telles sont les exigences d'un tourisme social et solidaire accessible et ouvert à tous.*

## Présentation et résultats

Chaque diagnostic s'est appuyé sur un entretien avec la direction permettant une meilleure compréhension du contexte (clientèle, produits, fonctionnement...). Un rapport individuel a été transmis à chacune des 10 directions, présentant l'état des lieux économique et environnemental des pratiques et installation de l'établissement. Cette analyse pointue a permis de bénéficier d'une vision à la fois globale et précise des postes de consommation, de leur importance et des marges d'amélioration. Des préconisations synthétisées dans un plan d'actions ont été transmises en vue d'une amélioration de la performance économique et environnementale de l'établissement. Le plan d'actions met en évidence le coût d'investissement, le retour sur investissement et le gain environnemental. A l'issue de l'état des lieux, 50% des critères de l'Ecolabel Européen ne sont pas remplis, notamment :

- Achat de certificats verts / Utilisation d'énergie produite à partir de source d'énergie renouvelable
- Information de la clientèle sur les éco-gestes,
- 80% des ampoules en classe A,
- Débits d'eau inférieurs à 9L/minute,
- Tri des déchets par les clients,
- Politique environnementale rédigée,
- Collecte et suivi des données (déchets, produits chimiques, énergie, eau...)
- Formation du personnel sur l'environnement.

L'ensemble du suivi et de l'animation de l'opération est assuré par l'UNAT Bretagne, du diagnostic jusqu'à l'audit de certification. Des sessions de formations « Ecolabel européen & éco-gestes » ont été proposées à la demande. Pendant toute la durée de l'opération, l'UNAT Bretagne a communiqué sur les actions engagées via la presse, les salons, réunions techniques ou commissions nationales de réseaux. Cette animation a été décisive pour les avancées et l'aboutissement des certifications Ecolabel Européen.

Les résultats sont très variables d'un établissement à l'autre. Pourtant, les postes « chauffage » et « eau chaude » sont les premiers en termes d'émetteurs de gaz à effet de serre et en termes de poids financier. Par nuitée, les consommations d'énergie varient de 16,7 à 77,4 kWh, celles de l'eau de 118 à 368 L. Quant aux déchets produits, les variations vont de 34 à 334g. Sur la base de 18 836 nuitées annuelles et en appliquant les préconisations, il serait possible d'économiser :

- 0,5 € par nuitée soit 9 418 € par an.
- 17 tonnes de CO2
- 1 300m<sup>3</sup> d'eau
- 162 000 kWh d'électricité
- Environ 400 kg de déchet

Du côté des équipes, la démarche a constitué un formidable levier de professionnalisation et de qualité de service puisqu'elle a imposé de formaliser un certain nombre de processus et de corriger des pratiques. Très impliquante, elle a constitué une opportunité de cohésion et de satisfaction collective.

La démarche environnementale a généré des retours très positifs de la part de la clientèle : taux de satisfaction en hausse, image valorisée, intérêt accru sur le fonctionnement de l'établissement. Elle a également permis des économies d'échelles significatives pour certains établissements.

## Focus

La création de la « boîte à outils » en ligne baptisée « ADEL » est un des facteurs de réussite de cette opération. Elle a été conçue spécialement pour accompagner les établissements dans leur démarche environnementale. Régulièrement mise à jour, elle est jugée très utile par les participants, notamment pour sa simplicité d'usage, la complétude des informations données, la clarté du décryptage des critères de l'Ecolabel Européen et l'exploitabilité des documents fournis.

## Facteurs de reproductibilité

Pour réussir cette opération collective, il est nécessaire d'accompagner très fortement les participants pour aller au bout de la démarche environnementale et être certifié Ecolabel Européen. Le temps d'appropriation et de mise en œuvre de la démarche environnementale peut être long, notamment en raison du temps imparti à la réalisation et à la restitution des diagnostics économique-environnementaux. Il est donc important d'établir un calendrier et de s'y tenir. Entre le début de la démarche et la certification, un délai de 18 mois est raisonnable. Au-delà, il est nécessaire de s'interroger sur la motivation du porteur de projet.

Cette opération collective peut se mettre en place au niveau d'un réseau ou d'un territoire. L'essentiel est que les participants puissent avoir un intérêt commun à s'engager ensemble.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ☉ Sur le site internet de l'ADEME Bretagne :
  - 2-Fiche l'Ecolabel Européen

### CONTACTS

- ☉ UNAT Bretagne  
Tel : 02 97 46 25 53  
[bretagne@unat.asso.fr](mailto:bretagne@unat.asso.fr)
- ☉ ADEME Direction régionale Bretagne  
Tél : 02 99 85 87 00  
[sophie.plassart@ademe.fr](mailto:sophie.plassart@ademe.fr)